

Lettre de André François-Poncet à Antoine Pinay (Bonn, 16 mai 1955)

Légende: Le 16 mai 1955, André François-Poncet, ambassadeur de France à Bonn, décrit à Antoine Pinay, ministre français des Affaires étrangères, les sentiments mitigés des milieux politiques allemands à l'égard du traité d'État autrichien.

Source: Ministère des Affaires étrangères; Commission de publication des DDF (sous la dir.). Documents diplomatiques français. Volume I: 1955, 1er janvier-30 juin. Paris: Imprimerie nationale, 1987. 849 p. p. 659-660.

Copyright: (c) Ministère des Affaires étrangères de la République Française

URL: http://www.cvce.eu/obj/lettre_de_andre_francois_poncet_a_antoine_pinay_bonn_16_mai_1955-fr-2116cc61-a838-4013-8296-3a755fd0dc9c.html

Date de dernière mise à jour: 02/07/2015

Lettre de André François-Poncet à Antoine Pinay (Bonn, 16 mai 1955)

T. nos 1882 à 1886.

(Reçu: 21 h. 35.)

C'est avec des sentiments mélangés que la République fédérale accueille la signature du traité d'État autrichien. Sans doute, les milieux officiels de Bonn en saluent-ils la nouvelle avec une satisfaction polie. Mais derrière la façade des convenances se dissimulent des réactions complexes. Certains ne peuvent s'empêcher d'envier le sort de ce petit pays, « *Felix Austria* », qui vient de recouvrer sa liberté, et de l'opposer à celui de l'Allemagne qui continue à être divisée et, pour partie, asservie. D'autres notent, non sans un peu de jalousie, que les quatre puissances ont décidé de ne plus faire état de la responsabilité de l'Autriche dans le déclenchement de la dernière guerre mondiale. Tous critiquent, avec mauvaise humeur, la nature du règlement apporté à la question des biens allemands et se félicitent des représentations que le gouvernement fédéral a faites, à ce sujet, auprès du gouvernement autrichien et des quatre puissances occidentales.

Mais, plus qu'aux clauses mêmes du traité, c'est à sa signification politique que s'attache l'attention des observateurs, qui relèvent avec grand soin le discours dans lequel M. Molotov convie d'autres états, et notamment l'Allemagne, à suivre l'exemple autrichien. C'est la première fois que leur apparaissent aussi clairement les intentions des dirigeants du Kremlin qui, désireux, par un curieux retour des choses, de réaliser, sur le plan moral, un « Anschluss à fronts renversés », voudraient aligner sur une Autriche neutralisée une Allemagne libre de tout engagement. La vraisemblance de pareils desseins leur semble encore accusée par le voyage à Belgrade de M. Khrouchtchev et du maréchal Boulganine qui essaieront de forger, avec le maréchal Tito, le deuxième maillon d'une chaîne d'états neutres qui s'étendrait de l'Adriatique à la Suède.

Dans cette « relance » de la politique internationale, l'opinion d'Allemagne occidentale puise de nouveaux espoirs de voir un jour le pays réunifié. Elle se réjouit que les chefs des gouvernements des quatre puissances se rencontrent dans le courant de l'été et souhaite qu'ils s'avancent sur le chemin de la détente et de la paix. Mais, en même temps, elle n'est pas dupe de ses propres désirs. Elle se refuse à envisager d'avoir à recouvrer son unité au prix d'une neutralité que, plus encore que dans le cas de l'Autriche, les puissances hésiteraient à garantir. Malgré l'impression que la détente s'accroît, elle reste hantée par le souci de sa sécurité. S'il en était besoin, les résultats des élections de Rhénanie-Palatinat, qui viennent de renouveler presque le plébiscite de 1953 en faveur de M. Adenauer, en fourniraient la preuve la moins contestable.